AROPA 10 - infos

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DES ENTREPRISES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES DE L'AUBE

Numéro 29

Décembre 2020

SOMMAIRE

P.1 : Le mot du Président

- **Remerciements à Claude Leclaire**

P.2 : Vie de l'association

- **Assemblée générale 2020**

P.3 : Vie de l'association

- **Intervention de Daniel Crance**

P.4 : Vie de l'association

- **Hommage à André Michaut**
- **Les voyages et sorties 2021**
- **Séjours vacances**
- **Le Conseil d'administration d'aropa 10**

Le mot du Président

Lors de l'édition de notre AROPA 10 infos de juin 2020, nous étions plutôt optimistes, nous espérions que le virus de la COVID 19 disparaitrait doucement avec la chaleur. Hélas ! La seconde vague est arrivée, imposant la poursuite des reports de nos activités, voyages, théâtres, sorties…

Malgré cela, nous devons continuer à bâtir de nouveaux projets. Lors de notre conseil de la mi-octobre, les administrateurs ont souhaité maintenir les voyages en Alsace et Norvège. Ils ont aussi innové en prévoyant une randonnée pédestre au printemps 2021 et une sortie d'une journée dans un lieu qui reste à définir.

Notre fédération nationale reste toujours aussi active pour le bien-être de ses adhérents. Elle défend ses propositions sur des sujets aussi sensibles que la réforme du grand âge, le Ségur de la santé, la création de la 5éme branche Autonomie, le dossier de la retraite universelle qui reste d'actualité, les partenariats de contrat collectif de complémentaire santé… Elle lance un nouveau nom pour notre association dans le but de lui donner une image plus moderne et dynamique : «INITIATIV'Retraite», un sujet important dont nous reparlerons lors de notre assemblée générale du printemps 2021.

Que 2021 vous apporte santé et sérénité.

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

Bien cordialement

Le Président,
Philippe Mocquery

Merci à Claude Leclaire

Pour des raisons personnelles (moins de temps à consacrer à notre association), Claude Leclaire a souhaité mettre un terme à son mandat de trésorier de notre association.

Merci pour ces 12 années de tenues comptables, rigoureuses et professionnelles ; les présentations des comptes à notre assemblée générale étaient toujours complètes, claires et accompagnées de commentaires judicieux.

AROPA
Chambre d'Agriculture – 2 bis rue Jeanne d'Arc – CS 44080 – 10014 TROYES CEDEX
Tél : 03.25.43.72.72 - e-mail : aropa10@orange.fr – web : www.fnaropa.fr/aropa10

Affiliée FNAROPA

VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale 2020 de l'Aropa 10

Une assemblée générale avec une cinquantaine d'adhérents masqués et espacés, conformément aux mesures de lutte contre la covid 19, et exceptionnellement réduite aux obligations statutaires, excepté l'intervention de Daniel Crance, vice-président de la FNAROPA : telles ont été les conditions très particulières dans lesquelles s'est tenue, le 3 septembre dernier au Centre Sportif de l'Aube, l'assemblée générale de l'AROPA 10, organisation réunissant plus de 830 retraités des entreprises et organismes professionnels agricoles agro-alimentaires de l'Aube.

Inévitablement le président, Philippe Mocquery, a ouvert celle-ci en évoquant l'obligation de ce contexte sécuritaire pour tenir ce temps fort.

Ses premiers mots ont rendu un hommage appuyé au dévouement à la cause des retraités et à l'investissement dans le développement de l'association d'André Michaut, récemment décédé : il a été le second président de l'Aropa 10, de 2007 à 2013, et était depuis son président d'honneur.

Avant de relater l'activité de l'AROPA en 2019, Philippe Mocquery a fait un tour d'horizon des dossiers chers aux retraités, leurs avancées ou plutôt leurs ralentissements liés à ce contexte marqué aussi par le déficit « abyssale de la sécu » : état des négociations sur la réforme des retraites, retraite universelle, accès aux soins pour tous, loi sur l'autonomie, fiscalité (baisse du pouvoir d'achat, CSG…).

Sur ces dossiers, développés aussi par Daniel Crance, il a appelé au maintien de la vigilance et de la mobilisation pour obtenir plus d'équité, éviter des mesures discriminatoires (entre les niveaux des retraites ou les efforts contributifs), conserver un système par répartition reposant sur l'équité et la solidarité et seul capable de permettre une retraite à la carte.

Parallèlement à ces actions de défense des intérêts et des droits de ses adhérents, l'AROPA 10 a illustré les succès de son activité d'organisation de loisirs et autres moments conviviaux avec le témoignage de Maryse Dosières :
36 participants à la sortie au Puy du Fou en juin, 44 au circuit dans les pays Baltes en septembre, 36 au Musée des arts forains et passages couverts de Paris en octobre et 295 à la rencontre festive de janvier 2020 avec pièce de théâtre et galette.
Malheureusement en 2020 la suite de cette activité a été stoppée par le confinement et les mesures de lutte contre le covid 19.

Des projets pour 2021 sont déjà programmés, mais leur réalisation sera confirmée aux adhérents en fonction de l'évolution sanitaire : la rencontre festive le 9 janvier, la route des vins d'Alsace du 14 au 16 avril et le voyage en Norvège au royaume des fjords en juin.

Concernant les avantages apportés par la carte d'adhérent, Philippe Mocquery a précisé qu'une nouvelle convention de mutuelle complémentaire avec PREDICA (Crédit Agricole) s'ajoute à celles déjà signées avec Groupama, Agrica et Mutualia, et que plus de 300 adhérents ont opté pour la carte Butterfly à 3 € (25 € prix public).

Quant aux 35 séjours vacances réservés en 2020 auprès de Tohapi ou Palmiers Océan et annulés en raison de l'épidémie, ils ont tous été remboursés ou reportés selon les souhaits des adhérents concernés.

Pour l'avenir et le développement de l'association, Jean-Claude Lehallier a informé l'assistance qu'une campagne de prospection auprès d'environ 320 retraités a été lancée.

Quant à la santé de l'AROPA 10, les comptes présentés pour la dernière fois par Claude Leclaire, trésorier chaleureusement remercié pour ses dix années d'investissement, sont porteurs d'un bel avenir.

Assemblée générale 2020 de l'Aropa 10

Monsieur Daniel CRANCE, vice-président de la FNAROPA, développe les positions de la fédération nationale sur les grands dossiers d'actualité et fait, en particulier, un point sur l'évolution du pouvoir d'achat des retraités.

LE POUVOIR d'ACHAT

Définition : c'est ce que l'on peut acheter avec son revenu disponible sachant que

- Le revenu moyen mensuel des retraités est de 1 283 € net
- Près de 45 % des retraités perçoivent moins de 1 200 € / mois

Mesure : les paramètres retenus ont une influence sur les résultats et s'il est facile de connaître l'augmentation des revenus par les déclarations d'impôts, la prise en compte de l'inflation est plus compliquée car basée sur des hypothèses, notamment la détermination d'un « panier » censé représenter au mieux les habitudes de consommation des ménages français.

Ressenti : les retraités ont le sentiment que leur pouvoir d'achat diminue. Ce ressenti s'est amplifié

- depuis 2015 avec le gel des retraites complémentaires
- depuis le 01/01/2018 avec la hausse de 1.7 point de la CSG
- depuis le 01/01/2019 avec la sous-revalorisation des retraites de base (0.3%)

Fin 2018, l'INSEE indique que depuis 2008 (crise financière) le pouvoir d'achat moyen a stagné mais qu'il n'a pas baissé. Ce n'est pas la perception des retraités qui, au fil des années, constatent sa dégradation.

Outil de mesure FNAROPA-Alain PELC : celui-ci, développé pour suivre l'évolution du pouvoir d'achat montre que (net de prélèvements sociaux et CSG taux plein), la perte de pouvoir d'achat en fonction de l'année de départ est, entre 2001 et 2018,

- pour l'ARCCO : - 7.4%
- pour l'AGIRC : - 9.3 %
- pour les régimes de base : - 7.2 %

alors que, selon l'indice INSEE de l'inflation (y compris le tabac) il y a maintien du pouvoir d'achat.

- Les non-cadres retraités sont fortement frappés par la sous-indexation des pensions de base (au 01/01/2019) et par le gel des retraites complémentaires (2015 à 2018)
- Le pouvoir d'achat des cadres retraités dégringole régulièrement depuis les années 1990
  ¤) hausses successives des impôts et de la CSG
  ¤) sous-indexation, gel des retraites complémentaires

ACTIONS de la FNAROPA :

La FNAROPA ne pouvant agir directement sur le montant des pensions (recettes des adhérents) doit le faire sur le montant des dépenses et nouer des partenariats.

Pendant que Les associations et amicales développent leurs propres partenariats (complémentaires santé, loisirs et vacances avec des voyagistes, distribution d'énergie par achats groupés de fuel domestique, réductions avec des commerces locaux, la FNAROPA, qui est en recherche permanente, propose déjà des partenariats nationaux :

- Complémentaires santé : MUTUALIA, AGRICA, PREDICA
- Assurances associations et amicales : Cohésion GROUPAMA
- Téléassistance : présence verte, NOE
- CERFRANCE et Interservices : études patrimoniales, fiscalité, services à la personne, dépannage informatique
- Loisirs et vacances : Gîtes de France, TOHAPI, Vacances bleues
- Carte BUTTERFLY : 3 € / an

Des résultats mesurables :

Régulièrement des économies de l'ordre de 500 €/an sont constatées pour nos adhérents ce qui constitue un excellent rendement de la cotisation annuelle.

Soyons toujours plus nombreux pour faire aboutir nos demandes :

L'adhésion à une association n'est pas seulement liée à l'obtention d'avantages ou de réduction.

Les 33 966 adhérents en 2019 (+ 2.3 % en 1 an) de la FNAROPA permettent de peser sur les décisions politiques qui nous concernent et d'appuyer nos demandes parmi lesquelles on notera :

- la suppression de la cotisation maladie de 1% sur les pensions ARRCO/AGIRC et IRCANTEC
- la défiscalisation des cotisations versées pour les complémentaires santé
- le maintien de l'indexation des pensions par rapport à l'inflation

Dans l'attente de résultats il nous faut garder :
DETERMINATION, PERSEVERANCE et PATIENCE

Hommage à André Michaut

Lors de notre assemblée générale, nous avons rendu hommage à André Michaut notre président d'honneur, décédé le 04 août 2020.
Né en 1939, André n'a connu son père, alors prisonnier de guerre en Allemagne, qu'à l'âge de 6 ans. Fin des années 1950, lui-même est mobilisé pour la guerre d'Algérie, période qui l'a profondément marqué. A son retour il entre dans le monde du travail, et il fait toute sa carrière au groupe Gan Groupama Assurances.
A l'heure de la retraite, il s'engage dans le bénévolat et entre autres il est l'un des membres fondateurs en 2003 de notre association. En 2008 succédant à Marcel PIERRART, il devient président jusqu'en 2013. Durant cette période le nombre d'adhérents a plus que doublé passant de 250 à 600 membres.
André, né aux CROUTES, petit village du sud aubois, était fortement attaché à la paysannerie et ne reniait pas ses origines. Aussi je reprendrais une de ses expressions favorites « Madame, Monsieur, j'ai de la paille dans mes sabots ».
A son épouse Paulette, à ses 2 filles et à sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Voyages et sorties

Nous espérons tous que la crise sanitaire nous fera connaître des jours meilleurs, le printemps prochain, pour nous permettre de réaliser nos rencontres et nos sorties.

Théâtre

Le conseil d'administration a décidé de ne pas organiser l'après-midi théâtral au mois de Janvier, mais à un autre moment de l'année. Cette sortie est beaucoup appréciée, et elle nous permet de nous retrouver en toute convivialité.

L'Alsace et la Route des Vins
Du mercredi 14 au vendredi 16 avril 2021

A ce jour, 2 places sont encore disponibles.

La Norvège et le royaume des Fjords
2 départs prévus en 2021 :
→ Du 17 juin au 24 juin
→ Du 25 juin au 2 juillet

Nous informerons chaque participant à ce voyage des formalités à effectuer auprès de Salaün Holidays pour la bonne organisation de ce circuit.

Randonnée pédestre prévue au printemps

La commission voyages et le conseil d'administration ont décidé d'organiser une randonnée pédestre au printemps prochain, toujours en fonction des conditions sanitaires.
Les informations concernant cette sortie vous seront communiquées par mail ou par courrier.
Comme vous pouvez le constater, nous reprenons la totalité de nos projets 2020 et travaillons sur d'autres schémas loisirs. Nous restons optimistes et convaincus de pouvoir tous se retrouver dans un proche avenir. Dans l'attente, prenez soins de vous.
A bientôt.
Retrouvez les programmes complets des 2 voyages et le détail des sorties lorsqu'elles pourront se réaliser sur notre site internet ***fnaropa.fr/AROPA 10***

Séjours-Vacances

La saison 2021 est lancée ! Vous pouvez dès maintenant réserver vos vacances en mobil-home, en basse saison à des conditions privilégiées, avec nos partenaires Palmiers Océan et Tohapi. Vous trouverez toutes informations utiles sur notre site internet : fnaropa.fr "mon espace adhérent" ou auprès de votre AROPA.

La nouvelle composition du Conseil d'administration d'Aropa10

Président	Philippe MOCQUERY	Groupama	St Jean de Bonneval
Vice-président	François MAILIER	MSA	Bréviandes
Vice-président	Jean Pierre MENU	Cerfrance	Saint Lyé
Vice-président	Claude MERCIER	Coop de Déshy	Marigny le Chatel
Trésorier	Christian ISAMBERT	Cerfrance	Dosches
Trésorier-adjoint	Patrick LEVOIN	Coop de Déshy	Bouilly
Secrétaire	Jocelyne CARRE	Groupama	Géraudot
Secrétaire-adjointe	Maryse DOSIERES	CACB	Auxon
Membre	Gérald BERTHIER	Nouricia	St Benoît Sur Seine
Membre	M-Agnès GONTHIER-POULOT	Cerfrance	Saint Lyé
Membre	Charles HITTLER	Cristal Union	Arcis sur Aube
Membre	Jean Claude LEHALLIER	Chambre Agric.	Isle Aumont
Membre	Jacques MESSIER	Vivescia	Etrelles sur Aube
Membre	Patrice PINARD	Nouricia	St Parres aux Tertres
Membre	Paul POTTIER	Groupama	St Léger s/s Brienne
Membre	Marie-Noëlle SIMONNOT	GDS	St André les Vergers
Membre	Josette TERPEND	FDSEA	Troyes
Administrateur Stagiaire :	Francois NOEL	Revue Agricole	Troyes